

EDITO

Le chaud...et le froid

Le chaud : débuts en fanfare du Fonds Chaleur, sortie d'un nouveau tarif d'achat, lancement des AMI Géothermie, réforme du Code minier, communication positive du Ministère sur le développement de ce «Trésor national qu'est la géothermie», structuration de la filière, ...

Le froid : Absence de visibilité quant à la poursuite du Fonds Chaleur en 2014, attente interminable de la sortie des AMI et de la mise en place de la réforme du Code minier, et glaçon sur le gâteau...la publication cet été du rapport de la Cour des Comptes dont les conclusions remettent en cause les efforts déployés par les énergies renouvelables sans bien sûr épargner la géothermie quand il ne revient pas sur des mesures capitales pour nos filières.

Certes nous pouvons nous targuer en géothermie d'avoir la possibilité de produire du chaud et du froid, mais ce n'est pas une raison pour que les Pouvoirs publics s'en inspirent pour faire osciller la profession entre bonnes et mauvaises nouvelles. Nous sommes convaincus du potentiel de notre filière. Tâchons donc de lui donner les moyens de continuer son développement industriel et permettons à tous les acteurs de la géothermie, qu'ils soient publics ou privés, de continuer leur travail dans un climat de confiance.

Jean-Jacques GRAFF

Vice-Président Haute Énergie

ACTUALITÉS AFPG

➡ Vie associative : Elections 2013

Le mardi 18 juin dernier, lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'AFPG se sont tenues les élections pour le renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau. •

- ➊ LIEN POUR CONSULTER LA LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU BUREAU
- ➋ ESPACE MEMBRES : COMPTE-RENDU DE L'AG, PRÉSENTATION PP, RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

➡ Journées de la Géothermie 2014

La commercialisation de l'exposition ainsi que le programme des conférences avancent à grands pas pour la prochaine édition qui se tiendra les 10 et 11 avril 2014 à Paris à la Cité des Sciences de la Vilette. Nous vous rappelons que les tarifs des stands changent fin septembre. Un programme prévisionnel des conférences sera également disponible fin septembre. Un effort particulier sera fait cette année sur la promotion des JDLG auprès des représentants de collectivités locales et des promoteurs immobiliers, mais aussi des installateurs et des foreurs. De nouveaux organismes partenaires sont également approchés afin de sortir la géothermie de sa confidentialité et de faire découvrir ses atouts au plus grand nombre.

- ➊ PLUS D'INFORMATIONS SUR LES JDLG : WWW.JOURNEESGEOOTHERMIE.COM

Le congrès D-GEO-D se tiendra en même temps et dans le même lieu que les Journées de la Géothermie. Cet événement dans l'événement proposera un programme de sessions de qualité, en langue anglaise, dédié à la géothermie profonde. Disposant de son propre comité scientifique international, D-GEO-D lancera un appel à communication courant septembre. Les meilleures communications viendront compléter le programme officiel tandis que d'autres seront visibles sous forme de posters. Sur l'exposition, un espace dédié accueillera les sociétés exposantes impliquées dans la géothermie profonde. • ➋ PLUS D'INFORMATIONS SUR LES D-GEO-D : WWW.D-GEO-D.COM



D-GEO-D
10-11 Avril 2014 • PARIS

ACTUS

➡ Lochwiller : la position de l'AFPG

Relayé à plusieurs reprises par la presse début juillet, le sinistre qui touche la commune de Lochwiller dans le Bas-Rhin constitue une contre-référence significative pour la filière géothermie sur svq. L'AFPG déplore certes la mauvaise réalisation de l'opération vraisemblablement en cause ici, mais tente également d'apporter des éclaircissements dans un communiqué de presse, disponible sur le site de l'AFPG. •

- ➊ LIRE LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

➡ Etude du marché 2012, fiches opération et Rapport technico-économique

Avec l'arrivée du mois de septembre a pris fin le stage de six mois de la stagiaire de l'AFPG, Pascaline GALY. L'occasion de faire le point sur les trois missions menées pendant cette période :

- **1- La mise à jour de l'étude du marché de la géothermie 2011** avec les chiffres de l'année 2012 : la rédaction de cette étude est achevée et, après une relecture de la part des membres du bureau de l'AFPG, elle sera mise en page par notre infographiste et publiée cet automne sur le site internet de l'association.
- **2- Les premières fiches opérations géothermiques ont été publiées fin juillet sur le site internet de l'AFPG** : plus d'une trentaine de fiches peuvent déjà être consultées en ligne. Des exemplaires papier seront aussi tirés et mis à disposition des adhérents. N'hésitez pas à nous envoyer les références que vous souhaiteriez illustrer par une fiche en remplissant le questionnaire disponible ci-dessous.

➤ [VOIR LA CARTE INTERACTIVE DES FICHES PROJETS](#)

➤ [LIRE LE QUESTIONNAIRE DES FICHES PROJETS](#)

- **3- La rédaction d'une étude technico-économique** : pour rappel, son objectif est de pouvoir chiffrer les différents coûts d'un projet géothermique assisté par PAC (sur sondes, sur nappe, pour le particulier, le collectif et en fonction du type de sous-sol) afin de pouvoir, entre autres, comparer la solution géothermie avec les autres Enr et les énergies fossiles. Une première version de ce rapport est en cours de réalisation, les chiffres présentés ne seront pas publiés avant validation par l'ensemble du bureau.

Merci encore à tous ceux qui ont pris du temps pour répondre aux diverses sollicitations et ont ainsi permis la réalisation de ces projets. •

INTERNATIONAL / EUROPE

➡ GeoDH : Dernière année de travail

Nous entamons la dernière année de travail dans le cadre du projet européen GeoDH avec une conférence finale programmée en septembre 2014. L'AFPG sera particulièrement concernée car elle est en charge d'animer le prochain groupe de travail « **Financing solutions and Project management** » qui doit analyser au niveau européen les mécanismes de soutien et les modes de financement des projets de géothermie à usages directs. L'objectif principal de ce groupe de travail consistera ensuite à rédiger une note récapitulative sur ces aspects et des recommandations à l'attention des organismes financiers et bancaires européens. La prochaine réunion de coordination avec l'ensemble des partenaires européens aura lieu **jeudi 19 septembre à Copenhague**. •



➡ Rapprochement franco-allemand des associations de la géothermie

Annoncée conjointement par l'ancienne Ministre de l'Environnement, du Développement durable et de l'énergie, Mme BATHO et son homologue allemand, M. ALTMAIER, une collaboration étroite en matière de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables sera mise progressivement en place entre les deux pays. **L'Office franco-allemand des énergies renouvelables récemment créé à cet effet aura pour vocation de favoriser à terme l'élaboration de politiques communes.** C'est dans ce cadre que l'AFPG a organisé une réunion avec ses partenaires allemands de la géothermie, les associations GtV et WfG, vendredi 12 juillet à Strasbourg. Notre souhait est de permettre à la géothermie d'être correctement représentée au sein de la collaboration franco-allemande. L'identification de problématiques et l'élaboration d'un plan d'actions commun (organisation de workshop et d'actions de sensibilisation) feront partie des missions du groupe de travail franco-allemand de la géothermie. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez prendre part à ces échanges. •

➤ [CONSULTER SUR L'ESPACE MEMBRES, LE COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 12 JUILLET](#)

EN BREF

Résultats de l'Enquête « Transition énergétique » lancée en mai 2013 par la Société Géologique de France



Avec 9% de taux de réponse, nous vous invitons à découvrir les grandes lignes directrices qui mettent en avant à plusieurs reprises la notoriété de la géothermie.

➤ [VOIR LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE](#)

La SGF nous informe également que le numéro de la revue Géologues « Transition Énergétique aux horizons 2020 à 2050 » dans lequel un chapitre est consacré à la géothermie est encore disponible. •

➤ [COMMANDER LA REVUE GÉOLOGUES](#)

Sondage LH2 : la géothermie arrive en 1^{ère} place dans le classement des énergies en fonction de leur image



Selon une étude réalisée l'institut LH2 en avril 2013 et intitulée « l'énergie d'aujourd'hui et de demain vue par les Français », **la géothermie serait l'énergie bénéficiant de la meilleure image auprès des Français.**

➤ [LIRE L'ENQUÊTE](#)



➡ GEOELEC : principales conclusions et Workshop à Paris le 17 octobre

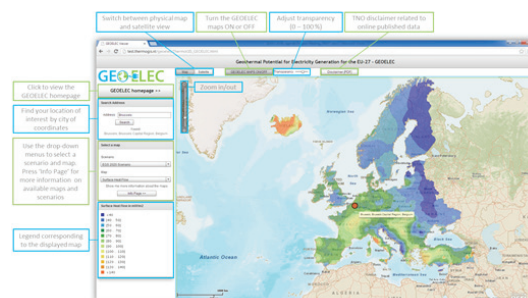
La conférence finale du projet européen GEOELEC a eu lieu en juin dernier à l'EGC de Pise. Ce projet co-financé par l'Intelligent Energy Europe Programme de l'Union Européenne a pour vocation de **promouvoir l'électricité géothermique en Europe et de faire tomber les barrières financières et réglementaires**. Lors de la conférence finale, les partenaires du projet ont présenté leurs conclusions et notamment la création du premier système d'évaluation des ressources géothermiques comprises entre 1 et 5 km de profondeur. Fondé sur les données actuellement disponibles, il présente le potentiel estimé pour la production d'électricité géothermique en 2020 et en 2050 dans les pays membres de l'UE ainsi qu'en Norvège, en Irlande, en Suisse et en Turquie. Par ailleurs, GEOELEC s'est attelé à la question du risque géologique qui reste un problème commun dans toute l'Europe. C'est pourquoi, le projet GEOELEC a appelé à la création, au niveau de l'Union européenne, d'un fonds d'assurance pour atténuer le risque associé à la ressource géothermique et faciliter ainsi les investissements dans des projets de production d'électricité géothermique. **Un rapport « EUROPEAN GEOTHERMAL RISK INSURANCE FUND (EGRIF) » publié à cet effet, présente comment un tel système pourrait être mis en place et géré.**

Afin de rendre compte des conclusions du projet, un workshop de restitution sera organisé par chaque pays partenaire. Nous vous informons que le Workshop France organisé par le BRGM aura lieu jeudi 17 octobre, dans les locaux de l'AFPG, au 77 rue Claude Bernard, dans le V^e arrondissement à Paris. La journée (11h00 - 16h00) sera articulée autour de présentations et de tables rondes pour échanger sur les perspectives de développement de l'électricité géothermique française. Le programme du Workshop sera bientôt disponible sur le site de GEOELEC ([HTTP://WWW.GEOELEC.EU](http://www.goelec.eu)) ainsi que sur celui de l'AFPG ([WWW.AFPG.ASSO.FR](http://www.afpg.asso.fr)).

Vous pouvez dès à présent vous inscrire, par retour de mail auprès de Marilyn Chartier : M.CHARTIER@BRGM.FR •

Pour consulter les principaux résultats de GEOELEC :

- ❶ [LE « GEOELEC GEOGRAPHICAL INFORMATION SYSTEM »](#)
- ❷ [LES PRÉSENTATIONS DE LA CONFÉRENCE FINALE](#)
- ❸ [LE SITE DE GEOELEC](#)
- ❹ [LE RAPPORT « EUROPEAN GEOTHERMAL RISK INSURANCE FUND » \(EGRIF\)](#)



WORKSHOP GEOELEC, LE 17 OCTOBRE À L'AFPG

➡ Contributions de l'EGEC aux travaux d'orientations des politiques européennes en matière d'énergies renouvelables

L'EGEC a fait paraître récemment plusieurs rapports rappelant la position de la filière géothermie aux instances de Bruxelles. Nous vous invitons d'une part à consulter la réponse de l'EGEC à la consultation intitulée « [GREEN PAPER : A 2030 FRAMEWORK FOR CLIMATE AND ENERGY POLICIES](#) ». Et d'autre part, nous attirons votre attention sur le fait que la Commission européenne travaille à la mise en place d'un nouveau cadre d'accompagnement des énergies renouvelables tout en veillant à l'optimisation de l'intervention communautaire vers ces marchés. Il s'agit du rapport « Guidance for the design of support schemes for renewable energy ». Pour votre information, vous trouverez sur l'espace membres AFPG également, la note rédigée par l'EGEC qui extrait du rapport de la commission, les points cruciaux pour notre filière : ❶ [VOIR LA NOTE DE L'EGEC](#) •

➡ GeoTHERM, 20 et 21 février 2014

Comme l'année précédente, nous bénéficions de conditions de participation préférentielles au Salon-Expo GeoTHERM d'Offenburg. Jusqu'au 11 octobre, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel pour exposer. •

- ❶ [CONSULTER LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À VOTRE INSCRIPTION](#)
- ❷ [POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SALON GEOTHERME](#)



➡ Elections IGA

Nous vous informons que lors du récent renouvellement du board de l'IGA, le candidat français, Albert GENTER a été élu. Il est l'actuel Directeur scientifique de projet de géothermie profonde de Soultz-sous-Forêts.

- ❶ [POUR CONSULTER LES RÉSULTATS](#)



EN PHOTOS

➡ EGC à Pise

Retour en photos sur l'EGC à Pise où l'AFPG a organisé un pavillon France pour 8 entreprises présentes à l'export. Le rapport « The geothermal energy market in France for heating and cooling » et toutes les présentations du Congrès sont disponibles en téléchargement sur notre site. •

📄 [POUR CONSULTER LE RAPPORT ET LES PRÉSENTATIONS](#)



LA PAROLE À

➡ Armelle Margueret (Chargée de mission Responsable de la gestion des sites pollués Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.)

Les propositions émises dans le projet de décret, mis en consultation jusqu'au 15 septembre 2013, s'inscrivent dans la logique d'un développement de la géothermie destinée au chauffage des maisons individuelles voire d'un immeuble de logements ou de bureaux, tout en prenant en considération de façon proportionnée les risques présents dans le sous-sol. Le cadre réglementaire de la géothermie dite de minime importance sera alors clarifié, simplifié en requerrant une déclaration préalable des travaux de forage de géothermie et enfin élargi par l'augmentation de la profondeur du forage de 100 à 200m.

Le schéma imaginé prévoit :

- une cartographie des zonages présentant des risques,
- que sur certaines zones, un expert agréé émette un avis ,
- que les travaux soient déclarés avant leur réalisation par une entreprise de forage qualifiée.

Ces démarches seront effectuées par télédéclaration sur un site internet dédié à la géothermie de minime importance.

Plusieurs groupes de travail conduits par le ministère depuis le mois d'avril 2013 avec notamment la participation active de l'AFPG visent à créer les outils requis par le décret c'est à dire une cartographie des zonages qui se veut évolutive dans le temps et analogue à celle développée par l'Allemagne et la Suisse, un réseau d'experts agréés qui émettront un avis sur le projet au regard des risques présents dans le sous-sol, la qualification des foreurs qui mettront en œuvre sur le terrain les règles de l'art de la profession, requises par arrêté ministériel et enfin un site internet qui sera dédié à faciliter l'accès des informations au grand public et à centraliser les démarches requises par tous les acteurs.

En octobre 2013, le GT Cartographie sera d'ores et déjà appelé à se réunir pour échanger sur la première cartographie des zonages, proposée par le CETE de l'Est et le BRGM. Les arrêtés ministériels qui découleront du décret seront finalisés dès la fin du premier semestre 2014. Le décret entrera en vigueur lorsque les outils seront finalisés, soit au cours de l'année 2015. •

15 AGENDA

JOURNÉES DE SENSIBILISATION AFPG, ADEME, BRGM EN REGION

Judi 12 septembre, en région

Limousin au Conseil Régional, à Limoges

Mercredi 9 octobre, en région Poitou-Charentes, à l'ENSIP, à Poitiers

Mardi 12 novembre en région Languedoc-Roussillon à Montpellier

[CLIQUEZ ICI POUR VOIR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION](#)

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À LA GÉOTHERMIE DANS LES LANDES

En partenariat avec EDF collectivités territoriales, **le 20 septembre** à Mugron avec l'Association des Maires de Landes.

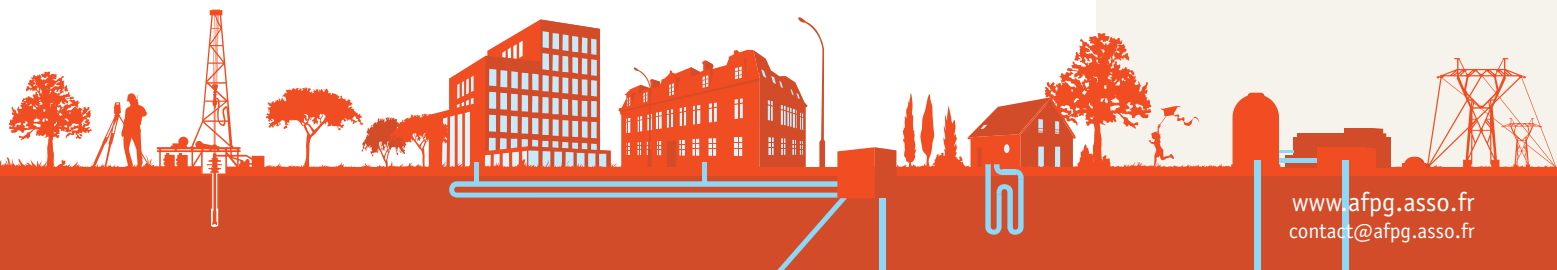
GeoDH

4^e rencontre des partenaires à Copenhague, 19 septembre.

7^{ÈME} ÉDITION DES RPE

15&16 octobre 2013 au CNIT à la Défense – animation d'un Atelier par l'AFPG sur la « transition énergétique et évolution règlementaire ».

[LES ADHÉRENTS AFPG BÉNÉFICIENT DE 10% DE REMISE EN REMPLISSANT LE BULLETIN DISPONIBLE SUR LE SITE AFPG](#)



FILIERES

GÉOTHERMIE ASSISTÉE
PAR POMPE À CHALEUR

➡ Commission RT 2012

Les travaux de la commission d'orientation dédiée à la RT 2012 ont abouti à la rédaction d'un rapport intitulé « Pour une meilleure prise en compte de la GEOTHERMIE dans la RT2012 ». Nous avons fait imprimer le rapport, nous pouvons vous en faire parvenir sur simple demande. Pour une diffusion plus facile, nous avons également produit une synthèse du Rapport, disponible en téléchargement sur le site AFPG ([VOIR LA SYNTHÈSE](#)). Nous vous informons que l'envoi du rapport en masse aux députés, sénateurs et à plusieurs ministères, nous ont permis d'obtenir plusieurs rendez-vous :

- avec le Député François BROTTES ([VOIR LE COMPTE-RENDU](#)),
- avec la Présidence du Sénat (Mme SAHAGUN),
- avec le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (M. AUVERLOT)
- avec le Cabinet du Ministère de l'environnement, du développement durable et de l'énergie (M. OTT et Mme DELBOSC).



➡ Qualiforage

Le transfert de Qualiforage vers Qualit'EnR est maintenant bien avancé. L'AFPG a participé depuis plusieurs mois aux groupes de travail qui mettent en place les règlements d'usage et les grilles d'audit. Les règlements et les grilles d'audit pour les sondes géothermiques sont achevés. La grille d'audit pour les forages d'eau est en cours d'élaboration. Le chantier important pour la mise en place de formations démarre. Il s'agira d'élaborer le contenu du déroulé pédagogique des deux formations (sondes et nappes) en utilisant si possible le référentiel de formation GEOTRAINET mis en place au niveau européen par l'EGEC et la FEG (Fédération Européenne des géologues).



HAUTE ÉNERGIE

➡ Groupe de travail structuration de la filière CAP GEMINI

Parmi les premières conclusions de l'étude de l'ADEME, conduite en collaboration avec les professionnels de la filière géothermie et Capgemini Consulting, il ressort que **le marché mondial de l'électricité géothermique pourrait plus que doubler d'ici à 10 ans**. Cette étude montre aussi, qu'en se fédérant, les acteurs français peuvent rapidement se mettre en situation d'exportateur pour la production d'électricité par géothermie. La France dispose, en effet, des compétences sur l'ensemble de la chaîne de valeur, avec des points forts en exploration, ingénierie, équipements, exploitation et maintenance d'équipements énergétiques. **Elle doit toutefois renforcer son offre avec un outil efficace de mutualisation des risques exploratoires**, pour être présente et active dans les régions à potentiel n'ayant pas encore achevé leur phase d'exploration. Elle doit aussi être capable de répondre à des offres complètes avec un ou plusieurs développeurs français ou étrangers leaders sur leurs marchés. Pour conclure cette étude et envisager la mise en œuvre d'un plan d'action opérationnelle, un séminaire de 2 jours a été organisé pour réunir toutes les parties prenantes pour traiter plus précisément des points suivants :

- sous-traitance de projets internationaux,
- offres packagées,
- mobilisation des financements pour l'export et fonds de couverture de risque,
- avant-vente,
- dynamique du cluster français.

L'enjeu de cette démarche est de permettre à la filière de réussir à déclencher ses premières offres sous 12 à 48 mois. Le travail se poursuit par la création d'un Cluster France que l'AFPG animera en collaboration également avec le Syndicat des Energies Renouvelable (S.E.R.).

Pour consulter l'étude complète, réalisée par Capgemini Consulting pour l'ADEME, merci de faire une demande auprès du Service de presse ADEME : ADEMEPRESSE@TBWA-CORPORATE.COM

